

عقد التأمين على الحياة في القانون اللبناني

فهرس رسالة ماجستير

رسالة ماجستير
١٠١٦. العقوبات الدولية على انتهاكات حقوق
الإنسان في سياق حفظ السلام والأمن الدولي

٢٠١٢

١٣٨

يمكنك طلب ترجمة الفهرس للعربية نظير تكلفة رمزية

نوع الرسالة
العنوان بالعربي

سنة النشر
عدد الصفحات

REMERCIEMENTS

SOMMAIRE

CHAPITRE I : LA MISE EN OEUVRE DE LA SANCTION
PENALE

TABLE DES ABREVIATIONS

I- ORIGINE ET DEFINITION DES DROITS DE L'HOMME

II- EVOLUTION ET DEFINITION DES SANCTIONS
INTERNATIONALES

A- Evolution des sanctions internationales

B- Definition de la sanction internationale

Voir article 2, paragraphe 7, in fine de la Charte

PREMIERE PARTIE : LES

SANCTIONS POLITIQUES

MESURES « A DOUBLE

TRANCHANT 6

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

CHAPITRE I : UNE DUALITE TYPOLOGIQUE DES
SANCTIONS POLITIQUES DANS L'OPTIQUE DU
MAINTIEN DE LA PAIX ET DE LA SECURITE
INTERNATIONALES

SECTION 1 : LES SANCTIONS AUX VIOLATIONS DES
DROITS DE L'HOMME PRISES PAR LES
ORGANISATIONS INTERNATIONALES

PARAGRAPHE 1 : Les sanctions imposees par
l'Organisation des Nations Unies

Ainsi dit, aux termes de l'article 24, paragraphe 1, de la
Charte

Voir la Charte des Nations Unies, chapitre VIII, article 52

Article 11, paragraphe 2, de la Charte des Nations Unies

Article 12, paragraphe 1, de la Charte des Nations Unies

PARAGRAPHE 2 : Les sanctions prises « en vertu d'accords
regionaux

A- Les mecanismes regionaux d'application des sanctions
aux violations des droits de l'homme

Article 53, paragraphe 1, de la Charte

B- La détermination de l'organisme régional compétent

SECTION 2 : LES SANCTIONS AUX VIOLATIONS DES

DROITS DE L'HOMME PRISES PAR LES ETATS : LES

CONTRE-MESURES

Voir *ibid.*, P.33, paragraphe 33

PARAGRAPHE 1 : Les conditions d'application des contre-mesures

A- Les violations des droits de l'homme : condition de déclenchement des contre-mesures

Voir article 2, paragraphe 4, de la Charte

Voir article 33, paragraphe 1, in fine de la Charte

B- Les conditions d'exercice des contre-mesures

Voir article 52, paragraphe 1a, voir annexe 2, p.158

Voir article 52, paragraphe 1 b, *ibid*

Voir article 52, paragraphe 2, voir annexe 2, p.158

PARAGRAPHE 2 : La portée des contre-mesures

A- Les contre-mesures comme substituts aux sanctions de l'Organisation des Nations Unies

.Voir article 53, paragraphe 1, de la Charte

B- Contre-mesures et persistance de la justice privée

CHAPITRE II : SANCTIONS POLITIQUES ET RESPECT

DES DROITS DE L'HOMME : UNE COMPATIBILITE

PROBLEMATIQUE

SECTION 1 : LA MISE EN EXERGUE DE

L'INCOMPATIBILITE ENTRE LES SANCTIONS

POLITIQUES ET LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

PARAGRAPHE 1 : La reconnaissance d'une obligation implicite de respect des droits de l'homme

A- Une obligation issue de la Charte des Nations Unies

B- Une obligation contenue dans les textes internationaux relatifs aux droits de l'homme

C- Une obligation dérivée du droit humanitaire

PARAGRAPHE 2 : Les repercussions des sanctions politiques sur les droits de l'homme

A- Les effets secondaires des sanctions politiques sur les droits de la première génération (Droits civils et politiques)

B- Les effets secondaires des sanctions politiques sur les droits de la

deuxième génération (Droits économiques, sociaux et culturels)

C- Les effets secondaires des sanctions politiques sur les droits de la troisième génération (Droit à la paix, au développement et à un environnement sain)

Voir Supra, PP.72-74, chapitre 2, section 1, paragraphe 2, A

SECTION 2 : L'EFFORT DE LEGITIMATION DES SANCTIONS POLITIQUES

PARAGRAPHE 1 : La naissance des sanctions intelligentes

A- La signification des sanctions intelligentes

B- L'application des sanctions intelligentes

PARAGRAPHE 2 : Des limites aux sanctions intelligentes

A- Des limites relatives à la persistance de l'incompatibilité avec les droits de l'homme

B- Des limites liées à la consistance des sanctions intelligentes

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION DE LA SECONDE PARTIE

Voir Arrêt Nottebohm, Rec. C.I.J, 6 avril 1955, paragraphe 21

CHAPITRE III : LA MISE EN OEUVRE DE LA SANCTION PÉNALE INTERNATIONALE

SECTION 1 : LES CONDITIONS DE FORME À LA MISE EN OEUVRE DE LA SANCTION PÉNALE INTERNATIONALE

PARAGRAPHE 1 : Les conditions de forme relatives au statut des individus

A- Les conditions de forme liées à la sanction des autorités étatiques

: Et au paragraphe 2 de compléter

B- Les conditions de forme relatives à la sanction des autorités non étatiques

.Voir article 33, paragraphe 2, du Statut de la CPI

PARAGRAPHE 2 : Les conditions de forme liées au respect des principes généraux du droit pénal

A- Le respect des principes généraux *ratione personae*

B- Le respect des principes généraux *ratione materiae*

SECTION 2 : LES CONDITIONS DE FOND A

L'APPLICATION DE LA SANCTION PÉNALE

INTERNATIONALE

PARAGRAPHE 1 : Les conditions de fond tenant à l'acte incriminé

A- Les crimes contre l'humanité

B- Le crime de génocide

C- Les crimes de guerre

PARAGRAPHE 2 : Les conditions de fond tenant aux organes

d'application de la sanction pénale internationale

A- La mise en œuvre de la sanction par les juridictions pénales internes

B- L'application de la sanction par les juridictions pénales spéciales

Voir aussi le Préambule du statut de Rome, avant 33ε .dernier paragraphe

C- L'application de la sanction par la Cour pénale internationale

CHAPITRE II : LES CONSÉQUENCES DE LA SANCTION

PÉNALE INTERNATIONALE SUR LA PAIX ET LA

SÉCURITÉ INTERNATIONALES

SECTION 1 : LES CONSÉQUENCES INHÉRENTES A

L'APPLICATION DE LA SANCTION PÉNALE

INTERNATIONALE

PARAGRAPHE 1 : L'affirmation de certains principes fondamentaux du droit international

A- L'affirmation de l'intangibilité du principe de la prohibition de l'emploi de la force

B- L'émergence de l'intangibilité des droits de l'homme

PARAGRAPHE 2 : La manifestation de certains principes relatifs au procès pénal

A- L'émergence du principe de « l'égalité devant le droit

B- L'émanation de la prévisibilité inhérente au jugement de légalité : l'automatisme de la sanction

SECTION 2 : LES CONSÉQUENCES LIÉES AUX

FONCTIONS DE LA SANCTION PÉNALE

INTERNATIONALE

PARAGRAPHE 1 : Sanction pénale internationale et

prévention des violations des droits de l'homme

A- La prévention générale

B- La prévention spéciale : dissuasion et mesure de sûreté

Voir article 106, paragraphe 1, du statut de Rome

Voir article 106, paragraphe 2, du statut de Rome

PARAGRAPHE 2 : Réparation et sanction pénale

internationale

A- Le titulaire d'un droit à réparation

B- Le débiteur de l'obligation de réparer

Voir article 79, paragraphe 2, du statut de Rome

CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE

CONCLUSION GÉNÉRALE

ANNEXES

ANNEXE I : Chapitre 7 de la Charte des Nations Unies

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GÉNÉRAUX

TABLE DES MATIÈRES

PARAGRAPHE 2 : Les sanctions prises en vertu d'accords

A- Les violations des droits de l'homme : condition de déclenchement des

PARAGRAPHE 1 : Les conditions de fond tenant à l'acte incriminé.....116